

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 29180 Numéro SIREN : 878 578 194 Nom ou dénomination : AB CONSULTING

Ce dépôt a été enregistré le 22/04/2022 sous le numéro de dépôt 37954

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité**DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES**

IDENTIFICATION

Mme TAZOUMBIT AKILA

A COMPLETER

A COMPLETER

N° d'adhérent : 20200290028383Pour le compte de :**SASU AB CONSULTING**

26 RUE DES RIGOLLES

chez service plus

75020 PARIS 20

N° SIREN : 878 578 194Période déclarée : 2021Date limite de dépôt : 18/05/2022

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2065-BIS (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-A (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-B (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-C (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-D (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-E (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-F (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-G (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2059-H (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-I (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2069-RCI (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° ANNEXLIB01 (Applicable à compter du 31/12/2005)



Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Número, type et nom de voie	26 RUE DES RIGOLAS		
Code postal	75020	Ville	PARIS
		Pays	FRANCE

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

CONSEILS EN GESTION EN ADMINISTRATION ET ORGANISATION EN ENTREPRISES.

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal		Bénéfice imposable à 15%	1 588	Déficit (<i>report du 2033-B</i>)	
-----------------------------------	--	--------------------------	--------------	-------------------------------------	--

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

I - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

IDENTITÉS ET COORDONNÉES DES MEMBRES

1	Titre	MME	Nom, Prénom	BOUHADOUN AKILA
	Qualité	PRESIDENTE		
	Numéro, type et nom de voie	151 RUE DE LA REPUBLIQUE		
	Complément de distribution		Lieu-dit, Hameau	
	Code postal	93700	Ville	DRANCY
	Pays	FRANCE		

SOMMES VERSÉES AU COURS DE LA PÉRIODE RETENUE POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS, À CHAQUE ASSOCIÉ, GÉRANT OU NON

1	Pour les SARL, nombre de parts de l'associé considéré	100	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	2021
	A titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	21 270		
	A titre de représentation, de missions et de déplacements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
	A titre de frais professionnels autres	Indemnités forfaitaires	Remboursements	

K - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

1 - RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires (<i>hors apprentis et handicapés</i>)	21 270
---	--------



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	708	452	256
TOTAL I (5)	708	452	256
2 - Actif circulant			
Créances (2) clients et comptes rattachés	10 750		10 750
Disponibilités	10 376		10 376
TOTAL II	21 126		21 126
TOTAL GENERAL (I + II)	21 834	452	21 382

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 000
Réserve légale	100
Report à nouveau	907
Résultat de l'exercice	1 350
TOTAL I	3 357
3 - Dettes	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	3 400
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))	14 625
TOTAL III	18 025
TOTAL GENERAL (I + II + III)	21 382

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION				Exercice N	
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires			
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires			40 068
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					40 068
CHARGES D'EXPLOITATION					
Autres charges externes					7 368
		dont crédit-bail mobilier			
		dont crédit-bail immobilier			
Impôts, taxes et versements assimilés					76
		dont TP/CFE, CVAE		76	
Rémunérations du personnel					21 270
Charges sociales					9 530
Dotations aux amortissements					236
Total des charges d'exploitation (II)					38 480
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					1 588
Produits et charges divers	Produits financiers (III)				
	Produits exceptionnels (IV)				1
	Charges financières (V)				
	Charges exceptionnelles (VI)				1
		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			
	Impôts sur les bénéfices (VII)				238
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					1 350

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	1 350	
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		238
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		
	1 588	
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		
	1 588	



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Immobilisations Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Autres immobilisations corporelles	708			708	
TOTAL rubrique I	708			708	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	216	236		452
TOTAL rubrique II	216	236		452

III - DIVERS

Montant de la TVA collectée	1 000
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	0



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

Contribution économique territoriale Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100
---	---	--	-----

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	MME			
	Nom et prénom	BOUHADOUN AKILA		Nom marital	
	Nombre de parts ou d'actions	100	Pourcentage de détention	100,00%	
	Date de naissance	23/09/1981		Pays de naissance	ALGERIE
	Code postal de naissance	99	Commune de naissance	TIGZIRT	
	Numéro, type et nom de voie	151 RUE DE LA REPUBLIQUE			
	Complément de distribution		Lieu-dit, hameau		
	Code postal	93700	Ville	DRANCY	
Pays	FRANCE				



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H

*(Applicable à compter du
31/12/2017)*

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-I

*(Applicable à compter du
31/12/2017)*

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2069–RCI

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Annexe libre

Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II-2 du CGI)



**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 Avril 2022**

L'an deux mille vingt deux, et le vingt et un Avril, à dix heures, l'associée unique de la société AB Consulting, SASU au capital de 1 000euro, se sont réunis au siège social de la société en assemblée générale ordinaire.

Etait présente :

- M^{me} BOUHADOUN Akila, propriétaire de 100 parts sociales, numérotées de 1 à 100;

M^{me} BOUHADOUN Akila préside la séance en sa qualité d'associée unique, Présidente de la société AB Consulting.

Madame la Présidente constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour.

La Présidente dépose et met à la disposition de l'assemblée les documents suivants:

- Copie de convocation
- Le rapport de gestion de la gérance et le rapport spécial ;
- Le texte des résolutions proposées.

La Présidente déclare que tous les documents prévus par réglementation et les statuts ont bien été adressés aux associés avec la convocation.

Ils ont été tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours avant précédé l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

La Présidente rappelle ensuite que l'ordre du jour de la présente assemblée générale ordinaire annuelle est le suivant:

ORDRE DU JOUR:

- Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la Société et du rapport spécial;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 et quitus à la gérance;
- Affectation du résultat;
- Approbation des conventions réglementées.

La Présidente donne lecture du rapport de gestion et du rapport spécial.

La Présidente met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION:

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion portant sur l'exercice clos le 31/12/2021, approuve les comptes de l'exercice qui se traduisent par un bénéfice de : 1 350,09 euros.

Elle approuve les opérations comprises dans ces comptes ou mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence elle donne quitus à la gérance pour sa gestion lors du ledit exercice.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION:

L'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 se soldent par un bénéfice de : 1 350,09 euros.

L'associée unique après avoir constaté que la réserve légale est entièrement dotée, décide d'affecter le reste du bénéfice, soit : 1 350,09, au compte report à nouveau créditeur.

L'assemblée générale constate qu'aucune dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION:

Après avoir entendu le rapport spécial sur les conventions réglementées, l'assemblée générale décide d'approuver ledit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la présidente.

Signature des associés



M^{me} BOUHADOUN Akila
Présidente, associée unique.